

# Règlement Grand Prix Triathlon nocturne de Saint Paul



## En relais à deux obligatoirement EPREUVE OUVERTE A TOUS - LICENCIES ET NON LICENCIES -

**Date :** Samedi 18 mai 2024  
**Lieu :** Piscine de Saint Paul  
**Distance :** Super sprint  
300 m de natation  
8,4 km de vélo  
2 km de CAP

**Catégories concernées :** De minime (né à partir de 2009) à vétéran

## Organisation générale

- 1- Cette course se dispute sur une épreuve de type « super-sprint » selon la formule équipe en relais à deux. Les relais se donnent par transmission du dossard/ceinture et puce électronique.
- 2- Par équipe de deux, le 1<sup>er</sup> athlète fait son triathlon et donne le relais dans le parc (avec sa puce et son dossard) au 2<sup>ème</sup> athlète qui réalise à son tour son triathlon et termine pour son équipe.
- 3- Trois séries seront mises en place. (une 1<sup>ère</sup> série = 1h20 allure lente, une 2<sup>ème</sup> série = 1h10 allure moyenne et une 3<sup>ème</sup> série = 1h pour les plus rapides)
- 4- Ordre de départ en fonction du temps d'engagement estimé pour l'équipe.
- 5- Estimation du temps moyen d'une série : 1h15.
- 6- En 4 h total d'organisation, nous pouvons accepter jusqu'à trois séries (75 équipes) (25 équipes/vagues)
- 7- Fin des émargements avant organisation des séries : 17h30  
Une liste des séries sera éditée sur le site [www.webservices.re](http://www.webservices.re)
- 8- Début des épreuves : 18h
- 9- La route est fermée à la circulation donc les vélos utilisés sont des vélos de route classiques avec le prolongateur munis d'un pontet fermé ne dépassant pas les cocottes de freins. Nous n'accepterons pas de vélos type contre la montre avec les prolongateurs dépassant les cocottes de freins.
- 10- Fin programmée avec remise des récompenses comprises : 22h15.
- 11- Les coureurs peuvent prévoir des lampes frontales pour le vélo (en cas de défaillance de l'éclairage public)

## Parcours

### **Parcours natation :** 300 m

Les départs seront donnés dans l'eau (bassin de 25 m) avec un maximum de cinq athlètes par ligne.

### **Parcours vélo :** 8,4 km

Les athlètes devront faire trois boucles de 2,8 km en route fermée à la circulation.

### **Parcours pédestre :** 2 km

Les athlètes devront faire 1 A/R de 1000 mètres pour un total de 2 km.

## Catégories d'âge

Minime.....2009/2010

Cadet.....2007/2008

Junior.....2006/2005

Senior/Vétérane.....2004 et +

## Inscriptions

Les inscriptions se feront exclusivement en ligne sur [www.webservices.re](http://www.webservices.re) / [www.topchrono.run](http://www.topchrono.run)

Fin des inscriptions : mercredi 15 mai à 20h

La course est ouverte :

1- aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon

2- aux non licenciés (NL).

Les athlètes non licenciés devront remplir le questionnaire de santé (QS) (celui-ci remplace le certificat médical) et remplir le pass journée.

Au cas où un concurrent répond OUI à une des questions du QS, il doit impérativement fournir un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition de moins de 6 mois.

Réglementation Sportive 2024 § 1.3 page 8

### **Tarifs d'inscription par athlète : - Tarif unique quel que soit la catégorie**

- **15€ pour les licenciés FFTRI / 20€ pour les NON Licenciés**

**Attention : puce perdue = 30 euros demandés à l'équipe.**

## Renseignements

Par internet : [www.webservices.re](http://www.webservices.re) / [www.topchrono.run](http://www.topchrono.run)

La remise des dossards se fera à la piscine de Saint Paul :

- à partir du samedi 18 mai 15h

- fin des émargements à 17h30.

L'organisation fournira une puce électronique par équipe. AUCUN dossard ne doit aller dans l'eau. Ils seront mis à la taille dans le parc à vélo. Les athlètes ont pour obligation d'avoir une ceinture porte dossard.

## REMISE DE RECOMPENSES

	Minimes	Cadets / Juniors	Scratch toutes catégories
<b>Homme</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1/2/3</b>
<b>Femme</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1/2/3</b>
<b>Mixte</b>			<b>1/2/3</b>

## SANCTIONS

Les sanctions interviendront après toute effraction à la réglementation générale (en cas de doute, contacter la Ligue Réunionnaise de Triathlon).

Le port du casque à coque dure est obligatoire ; les personnes n'en possédant pas ne pourront prendre le départ.

Le strict respect du code de la route est de mise ; en cas contraire, le concurrent risque la disqualification. Le « drafting » est autorisé.

Seule contrainte pour les athlètes : ne pas utiliser de prolongateurs qui dépassent les cocottes de freins. Les arbitres de course seront chargés d'appliquer le règlement de l'organisation ainsi que le cahier des charges de la F.F.TRI.

## MEDECIN DE COURSE

Le médecin de la course pourra à tout moment arrêter un concurrent si des signes anormaux de fatigue se révélaient. Il est seul juge en la matière, et sa décision ne peut être contestée.

## LES TRANSITIONS

### @Transition natation / vélo :

L'athlète devra mettre la ceinture avec dossard après la natation.

L'athlète est autorisé à prendre son vélo uniquement une fois que son casque ait été mis, la **JUGULAIRE ATTACHEE**.

L'athlète est seul responsable de la bonne mise en place de ses affaires ; nous rappelons que la combinaison doit être correctement rangée : elle ne doit en aucun cas déranger un autre concurrent.

Le dossard devra être placé dans le dos et visible pour toute la partie vélo.

L'athlète n'est pas autorisé à monter sur son vélo dans le parc à vélo ; une ligne à la sortie du parc matérialisera le lieu à partir duquel il y sera autorisé.

### @Transition vélo / course à pied :

L'athlète devra mettre pied à terre à l'endroit qui lui sera indiqué lors du briefing d'avant course.

L'athlète n'est pas autorisé à détacher sa jugulaire tant que son vélo ne sera pas posé.

Le dossard devra être placé devant durant toute la partie course à pied.

## DOPAGE

Le dopage est strictement interdit. Faut-il préciser qu'il est extrêmement nuisible à la santé de l'athlète, et que les peines encourues au niveau sportif ainsi qu'au niveau pénal sont lourdes.

## DROIT D'IMAGE

J'autorise expressément les organisateurs de l'événement ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'événement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée.

Un reportage et des photos peuvent être réalisés en vue de médiatiser cette épreuve.

En signant mon bulletin d'inscription, j'autorise donc l'organisateur à me faire apparaître sur ce reportage et/ou sur les photos.

<b>PROGRAMME DE LA JOURNEE</b>
--------------------------------

**Samedi 18 mai 2024**

Retrait des dossards à partir de 15h et jusqu'à 17h30.

15h00 : accueil des athlètes – émargement – retrait des dossards.

17h30 : clôture des émargements.

17h45 : briefing d'avant course

18h00 : départ de la 1<sup>ère</sup> série

19h30 : départ de la 2<sup>ème</sup> série

21h00 : départ de la 3<sup>ème</sup> série

22h30 : remise des récompenses